

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

LE FANTASQUE.

AUBIN, Rédacteur,
H. ROWEN, Imprimeur,

PROPRIÉTAIRES. { No. 46, Rue Grant, St. Roch.
 { No. 7, Rue des Prairies, St. Roch.

CONDITIONS.

Ce Journal se publie au No. 46, Rue Grant, St. Roch., deux fois par semaine, le LUNDI et le JEUDI. La feuille du Lundi contient 8 pages et se vend deux sous; celle du Jeudi en a six et se vend deux sous. L'abonnement est de un shellings par mois, ou dix shellings par trimestre, payable d'avance. On peut souscrire pour autant de temps que l'on veut. Les frais de poste se monteront à cinq shellings par année. On n'envoie pas le journal à la campagne pour moins de six mois. Les ANNONCES seront insérées au prix des autres Journaux.



DEPOTS.

On trouve le *Fantastique* au Bureau du Journal, chez Mr. E. GINARAS, marchand de la Haute Ville, et chez Mr. ANT. MATTE, Basse-Ville.

AGENTS.

Montréal, — Chez Mr. IGNACE BOUCHER, Rue Ste. Thérèse, où l'on reçoit de souscriptions.

Trois Rivières, — Chez M. OLIVIER BUREAU, Etud. au Droit.

Les personnes qui désireraient se charger de l'agence du *Fantastique* dans les campagnes sont priées de nous le faire savoir.

l'obéis ni ne commande à personne, je vais ou je veux, je fais ce qui me plaît, je vis comme je peux et je meurs quand il le faut.

Vol. 3. Québec, 21 Octobre, 1841. No. 83.

MELANGES.

LES CAVES A MARGOT.

Dans le département de la Mayenne, non loin du village du Saulge, il existe des grottes assez curieuses, que la tradition prétend avoir été creusées par la fée Margot, et qui ont caché de grands trésors, et de là leur dénomination de caves à Margot. Ces grottes, comme toutes celles quelquefois étendues que l'on trouve dans les terrains de transition, sont probablement l'ouvrage de courans qui se sont ouvert passage entre les fissures ou des joints de stratification. Elles présentent une série de chambres, communiquant par des couloirs plus ou moins étroits, dont on n'a pas encore trouvé l'extrémité. La chambre à laquelle les visiteurs s'arrêtent ordinairement est l'entrée d'un passage qui aurait besoin d'être un peu élargi, pour qu'on puisse pénétrer plus avant. Au plafond des diverses chambres sont appendues des stalactites d'albâtre calcaire, d'assez belles dimensions, et, en plusieurs endroits du sol, s'élevaient des stalagmites de même nature. Le sol de ces cavités étant recouvert par un dépôt ou limon rougeâtre assez semblable à celui dans lequel on a rencontré, en un assez grand nombre d'endroits, du charbon et de l'os de la France, des ossemens nombreux d'animaux antédiluviens, il a été recherché dans les grottes de Saulge, mais on n'y a rien trouvé.

L'idée transmise de génération en génération jusqu'aux temps modernes, que, de ces grottes, étaient enlouis de grands trésors, a porté l'ignorance et la cupidité à de nombreuses tentatives, qui, ainsi qu'on doit le penser, ont été infructueuses, mais dont, malheur, plusieurs ont eu des résultats funestes pour les imprudens qui les ont fait. Une de ces dernières venait d'avoir lieu peu de temps avant l'époque où M. Edou. Blavier, ingénieur au corps royal des mines, fit la visite des caves à Margot de 1791 à 1836. Je vais en faire le récit, non point d'après ce que m'en a dit cet officier mais d'après ce que j'en ai appris de personnes du pays.

Dans une des maisons du village de Saulze, vivaient obscurément et paisiblement du produit d'un jardin et de quelques arpens de terre, un vieillard appelé Jean P. sonneau et son fils André âgé d'un peu plus de 20 ans, que son père avait l'intention de marier, un peu plus tard, à la fille d'un de ses voisins, en lui donnant sur-le-champ tout ce qu'il possédait, à la condition de le nourrir et soigner jusqu'à la fin de ses jours, ainsi que cela se pratique entre gens de la campagne, quand se fait le mariage du fils unique de la maison.

André, qui n'éprouvait pour sa future ni affection, ni répugnance, et avait dans son caractère un grand fonds de douceur et de soumission, était disposé à se prêter à toutes vues que son père avait sur lui, et se serait marié et aurait gardé le célibat avec la même indifférence. Il attendait donc sans inquiétude et sans répugnance qu'il lui fût satisfait à la loi sur le recrutement militaire, pour savoir s'il deviendrait mari ou soldat, lorsqu'un incident tout-à-fait imprévu vint se jeter à travers sa vie non seulement lante, donner un cours fixe à ses idées, et exercer sur sa destinée une bien déplorable influence.

M. Dubuisson, employé supérieur d'une administration à Paris, relevant d'une maladie fort grave et ayant besoin de l'air de la campagne pour se rétablir tout-à-coup arriva un jour du mois de mai, muni d'un congé de ses chefs, à Saulze où il possédait un domaine et une habitation. Avec lui il amenait sa femme et sa fille Aline, jeune personne de 15 ans, élevée dans un grand pensionnat et en conséquence fort ignorante, fort éveillée, fort vaniteuse et fort coquette. Comme André était de tous les garçons du village celui qui avait le plus d'instruction, de politesse et de tenue, il fut admis dans la maison du nouvel arrivé, non pas à titre de domestique, mais pour donner des indications, des renseignemens, écrire sous la dictée, et rendre de ces services qui sont du ressort d'un secrétaire intime et d'un homme de confiance.

Aline qui s'était attendue à ne sortir de pension que pour faire son entrée dans le monde, dont les romans que sa sous-maîtresse lui prêtait en cachette, lui avaient donné une idée si séduisante et surtout si vraie, fut cruellement désappointée quand elle se vit claquemurée dans un village obscur, qui ne lui offrait aucun moyen de mettre en application les leçons qu'elle avait puisées dans ses lectures. Aussi, toute la journée, errant comme une âme en peine, du salon au cabinet, de la cour au jardin elle bâillait, bâillait, comme on bâille en lisant la prose ou les vers de tels auteurs que je ne nommerai pas parce qu'ils sont en trop grand nombre. Par désœuvrement et faute de savoir à qui se prendre, elle adressa quelques paroles à André, et agréablement surprise de trouver dans son esprit plus de savoir et dans son langage plus de correction qu'elle ne s'y attendait, elle le regarda d'un œil bienveillant et s'habitua insensiblement à faire la conversation avec lui.

Dans des entretiens que l'occasion rendait fréquens, la jeune parisienne parlait d'un simple et naïf garçon de village, de Paris et de la vie toute d'enchantement que certaines personnes y mènent, du luxe qui y resplendit, des riches équipages qui le lornent, des monumens somptueux qui le décorent, des spectacles éblouissans et variés qu'on y rencontre à chaque pas, et tout cela, d'après ses livres, car la jeune conteuse n'avait pas encore été mise en position de rien voir à fond par elle-même. André écoutait tout cela avec ébahissement et comme un conte de fée. Il ne pouvait pas qu'il pût se trouver quelque part une ville plus belle que Laval, où il avait quelquefois conduit des grains, ni des spectacles plus pompeux que ceux qu'offrait la foire du Sacre à Angers et celle de la Pentecôte au Mans. Il fut humilié d'apprendre que sa future, parée de ses plus beaux atours, ne serait mise à Paris, tout au

comme une servante endimanchée, et il en rougit pour elle. Alixé ayant, en présence, fait à contre mesure quelques pas de danse, chanté faux quelques vieilles mances en s'accompagnant, plutôt mal que bien, d'un piano désaccordé, il la prit un être supérieur, un ange descendu des célestes demeures, et fut subjugué, gloulu, anéanti.

Dès ce moment, tout ce qui l'environnait, et qui avait suffi jusque là à son bonheur, lui parut ennuyeux, maussade, insupportable. Il perdit le peu qu'il avait d'encrement, tomba dans l'inquiétude et la taciturnité, ne rêva plus qu'à Paris, que son imagination lui représentait comme une ville d'or et d'argent ; enfin, pour dernier bonheur, sans s'en apercevoir, sans s'en douter même, il devint amoureux d'Alixé.

Le vieux Personneau, qui remarqua l'état de son fils, étant bien loin de soupçonner séduction qu'un enfant exerçait sur lui, supposa qu'il s'ennuyait de ne pas voir et le jour de son mariage, et qu'il lui tardait d'épouser sa promise. Plein de cette idée qui était la plus naturelle, un dimanche qu'après la grand'messe il dîna tête-à-tête avec lui, il le regarda avec des yeux pleins de cette malice affectueuse qui prend source dans un bon cœur, et lui dit en souriant avec bonté :

— Garçon, il m'est avis qu'il faut me dépêcher de te marier.

— Pourquoi cela, père ? répondit André.

— Parceque tu ne ris plus, ne joues plus aux boules avec tes camarades, ne fais danser les filles sous le vieil ormeau, enfin parce que tu es triste comme une vraie année.

— Qu'est-ce que cela fait ?

— Cela fait que tu es amoureux de ta promise, et qu'il te tarde de l'avoir pour femme.

— Oh ! que non, père.

— Oh ! que si, garçon. On ne me trompe pas, moi. Je m'y connais ; j'ai pas été là.

— Père je vous assure que ce n'est pas cela.

— Pourquoi l'en défendre ? N'est-il pas légitime à toi d'être amoureux de celle qui te plaît la femme et ma bru ? Est-ce que je n'étais pas, moi, amoureux fou de ta mère, quand nous nous sommes mariés ensemble ? Cela se doit. J'aurais voulu tendre pour en finir que tu eusses tiré à la milice, mais si tu es si pressé...

— Je vous assure encore une fois que ce n'est pas cela.

— Alors, qu'est-ce donc que tu as ?

— Je n'ai rien.

— Si fait, tu as quelque chose, car tu n'es pas comme à ton ordinaire. Es-tu amoureux d'une autre fille du village que ta promise ?

— Non, mon père.

— Si cela était, il ne faudrait pas me le cacher. Je la demanderais pour toi et je t'oblendrais, à moins que ce ne fût celle d'un richard de l'endroit qui voulait la marier avec sa grosse maison, et des champs grands comme ceux de tout la paroisse.

— Père, je ne suis amoureux d'aucune fille de Sauvage.

— Ni des environs ?

— Ni des environs.

— Alors, je te demanderai encore, qu'est-ce que tu as ?

— Puisque vous voulez absolument que j'aie quelque chose, je vous dirai, moi, que je sais pas ce que j'ai.

— Ce n'est pas moi qui le saura. Ne veux-tu plus te marier ?

— Je voudrai tout ce qu'il vous plaira, père.

— Je te connais, je sais que tu es un garçon docile et sage, mais il faut que tu aies quelque chose.

André baissa la tête à ces mots, et son père, ne concevant rien à son état, reprit, avec la même bonté qu'auparavant :

— Faut espérer que je saurai plus tard ce que tu me caches aujourd'hui. En attendant que tu parles à cœur ouvert, je te dirai que tu n'es point comme un garçon, doit être, et que cela me fait peine. Égaie-toi. Tiens, voilà une pièce de vingt sous,

prends-la ce soir après vêpres, va trouver tes camarades, joues aux boules; fais de ser les filles, et reviens joyeux comme je voudrais toujours te voir. Fais tout cela, tends-tu, je te le commande.

La suite au prochain numéro.

BOITE DE PANDORE.

(Pour le Fantastique.)

Mr. l'Éditeur,

Il parvient en ce moment à mes oreilles un petit trait qui a bien aussi son burlesque et dont, à ce titre, je m'empresse de faire hommage à mon ami Fantastique.

Cinq à six individus se trouvaient réunis, dernièrement, dans l'atelier d'un jeune artiste que d'heureux débuts en peinture ont déjà mis en haute réputation dans notre cité. C'étaient des amateurs *du genre* : on l'aurait aisément deviné à l'air de riante satisfaction avec lequel ils contemplaient en groupe un nom de tableaux dont la qualité eût enlevé le suffrage des plus difficiles. Près de se tenait gravement un petit savant en lunettes, armé de critique, mais caractérisé surtout par son incorrigible prétention à vouloir que les autres ne jugent selon sa propre manière de voir : Ce qui est, au dire de plusieurs, une grande témérité puisque lui-même en matières d'art, de science ou de littérature, marche ordinairement qu'à tâtons. Aussi, dans la plupart des cas, force lui d'abandonner la palme de la victoire à ceux qu'il lui prend fantaisie d'honorer ses contradictions. C'est un géant qui n'a de terrible que la voix ; et l'on man rarement de voir trébucher mon philosophe alors que les simples argumens sens-commun viennent couper court à ses interminables divagations.

Cette fois cependant il n'en fut pas de même. Il parla beaucoup au désavantage des tableaux que l'on admirait, mais ceux dont il censurait le bon goût furent sagement : ils le laissèrent s'enrouer dans sa déclamation, pour le plaisir s'en moquer plus à leur aise. Rien de surprenant, au reste, à ce que le profond observateur, s'imaginant qu'il lui était donné de mieux *observer* que les autres n'ait pas voulu, en cette occasion, avoir le tort de penser comme pensent ordinairement ceux qui ne sont point philosophes. Un grand homme ne s'abaisse à suivre les routes vulgaires ! Mon aristarque censura donc et sut tellement prendre qu'il parvint à établir d'une manière fort persuasive, c'est-à-dire, *ab et ab hâc* que les pièces qui avaient paru devoir obtenir la préférence ne valaient absolument rien, mais qu'en revanche quelques autres réellement inférieures étaient des chefs-d'œuvre, des morceaux *divins de perfection*, des créations *sublimes* comme dirait élégamment, l'ex-éditeur *pro tempore* du *Canada*. Mais ce qui dut le plus étonner, furent les paroles suivantes du rigide cens qui poussa l'ânerie jusqu'à répéter à propos des peintures à son goût ce ridicule d'un personnage de caricature : « Oh ! plus je regarde autour de moi plus je me convaincs des progrès étonnans qu'ont faits les peintres depuis Raphaël ! »

Mais voici, s'écria soudain, faisant une diversion inattendue à l'ennui de l'assemblée, et en indiquant d'un geste de maniaque un tableau isolé de la collection voici un nouveau prodige, une tête de vierge ! *Physionomie céleste ! Expression de candeur insaisissable !*... Mais ces traits offrent une ressemblance si pante !... eh ! mais, oui ! c'est bien là le tableau... le mieux fait du monde...

C'est à peine si les auditeurs de cette chaleureuse exclamation avaient eu

tems de jeter un coup-d'œil sur le bien-aimé portrait qui exaltait à ce point le cerveau du critique visionnaire, lorsque, par une impulsion irrésistible il s'élança et va déposer un double tribut sur les lèvres de la *ressemblante* image....

Passé ce moment d'extravagance admiratrice, le galant prisur n'eut plus rien à dire ; il en était heureusement au bout de son latin. Alors il fut possible de le convaincre (je ne dis pas de le *persuader*) que, malgré ses lunettes, il n'envisageait que de travers ; mais qu'il n'avait pas le droit d'en conclure que les autres voyaient mal. En effet, l'innocente *beauté* qui venait de produire cette bouffissure momentanée ; n'était guère digne de ce nom.—Je parle de la copie, sauf *l'original* à s'inscrire en faux ? il y a lieu, contre l'infidélité du peintre.—Un nez épaté, des dents noirâtres, n'ont jamais été que parmi les nègres un objet d'enthousiasme ou de délire cérébral. Mais en fait de goût, on a pu le voir, mon homme n'est pas un phénomène.

La farce accomplie, on ne voulut pas toutefois se séparer sans témoigner au héros de la scène l'admiration qu'il faisait naître et en particulier le cas que l'on faisait de ses tons décisifs et de ses jugements ineptes. Monsieur, lui dit l'un des gaillards présents, vous êtes connaisseur en peinture et je m'aperçois que vous excellez dans l'appréciation d'un portrait. Mais il est des morceaux de ce dernier genre sur le mérite desquels vous seriez à même de décider *ex cathedra*, à cause de la ressemblance...

Au même instant, le complaisant interlocuteur présenta aux regards louches de mon philosophe une peinture fort originale et bien adaptée à la circonstance.

C'était un quadrupède à longues oreilles, portant aussi lunettes, au milieu d'une galerie.

J. L.

Le médecin D. nouvellement reçu est un de ces beaux esprits à la manière de Trissotin. Il voulut l'autre jour complimenter une dame et lui bégaya sans pédanterie ce charmant impromptu : « Vous savez, madame, que c'est après demain, vendredi, jour *maigre* ; néanmoins il vous retrouvera avec toutes vos *grâces*. »

Voilà ce que c'est que d'avoir été poussé aux études !

LE FANTASQUE.

QUÉBEC, 21 OCTOBRE, 1841.

LA PROVIDENCE A DONNÉ LE CONSEIL SPÉCIAL A L'HOMME AFIN D'ÉPROUVER SA PATIENCE ET DE L'EXERCER A L'OUBLI DES INJURES.

Cette réflexion toute évangélique nous vient toutes les fois que nous songeons à quelqu'un des actes de cet absurde et méchant conseil spécial dont il nous reste aujourd'hui tant d'amers souvenirs. [Chacun des membres de ce ridicule aréopage, nous en sommes persuadé, passera à la postérité la plus reculée orné d'un collier de dents d'hyène et d'une immense paire d'oreilles d'âne en sautoir ; ce n'est pas qu'ils aient besoin de ces insignes pour se faire reconnaître ; mais il faut

bien accorder à chacun les décorations qui lui sont dues. Et comme en tout il faut encore des distinctions nous accorderons à son président, outre les éperons de coq qu'il a bien gagnés, une énorme plume de dinde pour hausser l'éclat de son tricorne. C'est aujourd'hui tout ce que nous pouvons faire en sa faveur pour le tirer de l'insignifiant oubli dans lequel il tomberait sans nos efforts.

On ne sait pas sans doute à propos de quoi nous nous livrons à une tirade aussi pleine de fiel. Eh bien c'est parceque nous voyons que quoique la bête soit morte le venin vit encore ; témoins les chemins de barrières qui sont entre les mains des commissaires qui les régissent le moyen le plus complet, le plus dangereux, le plus facile d'exercer une incessante tyrannie sur le peuple, qui ait jamais été mis entre les mains de valets serviles, avides et dévoués.

Certes nous ne sommes pas opposé à un système convenable de barrières dans un pays neuf et peu établi comme le notre, exempt jusqu'ici de taxes directes ; et nous croyons que les barrières donnent un moyen bien plus équitable et réparti plus justement l'entretien des voies de communications que la loi ancienne qui fait réparer les chemins aux propriétaires qui les bordent ; car de cette manière le pauvre homme qui possède un petit terrain près de la ville et qui use fort peu la route lui-même est obligé de la tenir en bon ordre pour les grands agriculteurs qui demeurent au loin, ainsi que pour les promeneurs de la ville qui ne paient rien pour cela. Mais il ne fallait pas s'efforcer de rendre cette loi tyrannique par les réglemens inférieurs de ceux auxquels les législateurs confièrent l'interprétation de leurs volontés. Il paraît néanmoins que la majorité des commissaires nommés pour nos chemins a voulu se rendre le digne interprète de l'intention de nos conseillers spéciaux et tourmenter le peuple à l'exemple de ses maîtres.

Si pour passer les barrières on n'avait exigé qu'un taux raisonnable et à la portée de tout le monde, nous pensons que chacun se serait bien vite prêté de bonne grâce à cette innovation dont on aurait reconnu de suite les avantages sans trop en ressentir les inconvénients. Mais par l'impôt encore trop élevé dans de certains cas, cela équivant presque pour diverses industries à une prohibition. Les commissaires ne se sont pas contentés seulement de pressurer directement et outre mesure ceux qui tombent sous sa juridiction ; mais par des tours de passe-passé ils ont su en quelque sorte arriver à leur but oppressif tout en conservant les apparences de la modération. Par exemple, dès les premiers jours le taux se trouvait de douze sous par voyage ; puis voyant que c'était faire aller les choses assez vite pour qu'on puisse dire que cela ressemblait à un vol, ils crurent devoir se modérer un peu et n'exigèrent plus que douze sous pour autant de voyages que la même personne voudrait faire avec la même voiture. Cela paraissait déjà une chose fort douce après les saignées des jours précédents et l'on avait peine à reconnaître sous la peau du mouton qu'on croyait reconnaître à cette bénignité les griffes crochues du lion. Mais si on ne les voyait pas à l'apparence extérieure, les actes décelèrent bientôt le maître des maîtres en fait de partage, dont la logique pressante est appuyée de dents acérées et d'une imposante crinière.

En effet, cette diminution qui semble d'abord soulager un peu le pauvre n'est réellement qu'à l'avantage des riches propriétaires des environs de notre ville, au nombre desquels on ne manque pas sans doute de compter presque tous nos commissaires. Comme on peut l'imaginer, ces messieurs ont bien vu que ce serait presque ruineux pour eux de payer 12 sous à chaque voyage de leur voiture, eux qui se font conduire à la ville cinq ou six fois par jour au moins ; et qui de plus ont des voitures de travail presque constamment sur les chemins ; de

cette façon ils en sont quittes chaque jour pour leurs 12 sous ou au plus pour leur chelin ; tandis que le petit cultivateur éloigné qui ne vient qu'une fois par semaine peut-être, à la ville, paie pour un seul voyage douze sous. Eh bien, malgré toutes ces adroites escroqueries, les pauvres diables ne se plaignaient pas encore trop fort, attendu qu'étant eux-mêmes candides et sans détour il n'allaient point chercher sous les replis des réglemens un aussi profond raffinement de *flower* etc. Néanmoins, le croiriez-vous, ce n'est pas tout et voilà que ces jours derniers nous ont amené une nouvelle ruse des maîtres renards qui n'ayant guère autre chose à faire, trouvent, sans trop chercher, dans leur esprit fécond, des finesses qui ne seraient jamais venues à l'idée même de nos législateurs qui cependant n'ont pas en général manqué de préception lorsqu'il s'agissait de trouver de l'argent dans la poche des autres. Maintenant une voiture qui vient en ville paie douze sous, soit qu'elle en sorte ou non la même journée ; puis le lendemain pour s'en retourner elle doit déboursier encore douze nouveaux sous. Ce qui fait que l'homme de la campagne qui vient faire un voyage paie un chelin, tandis que le richard qui a fait avec sa famille peut-être cent voyages, n'a payé que douze sous. Voilà qui n'est pas trop maladroit pour des délégués du conseil spécial.

Il nous semble à nous, qui du reste n'allons pas souvent en voiture et qui par conséquent ne sommes guères affecté par cette loi, il nous semble, disons-nous, que si on avait demandé un taux léger et cela également par chaque voyage tout individu n'aurait payé qu'en proportion de l'usage qu'il fait du chemin et du profit qu'il est censé en retirer. Nous pensons que cela aurait été plus juste, plus d'accord avec la raison et plus dans l'intérêt de la chose publique. Le riche qui voyage beaucoup soit par plaisir, soit par affaire aurait payé beaucoup ; le riche qui ne le fait que peu souvent et même encore pour des effets de peu de valeur, aurait payé peu. L'avantage aurait encore été pour le premier quoique plus proportionnellement ; tandis qu'aujourd'hui, c'est le pauvre qui paie pour les plaisirs et pour les profits du riche.... Mais il est vrai que la loi ne servirait de rien à ceux qui la font si elle protégeait le faible comme le puissant.

Nous demandons humblement pardon à messieurs les commissaires de la manière un peu cavalière avec laquelle nous faisons le procès de leurs réglemens ; mais nous y avons été poussé par l'injustice patente qui ne les distingue pas des autres productions de notre gouvernement. Cependant si nous avions cru qu'en parlant raison avec quelques uns des membres de cette commission c'eût été jeter au vent des paroles inutiles, nous nous serions contenté de flétrir les hommes sans parler des choses, tandis qu'on verra que nous avons fait le contraire.

L'Assemblée publique de Mercredi dernier s'est déclarée tout haut contre les taxes sans représentation ; en vérité les citoyens de Québec sont par trop exigeants. N'ont-ils pas eu tout l'été à Kingston une *représentation* et des plus comiques encore ? Si celle-là ne leur suffit pas, que veulent-ils de plus que les *représentations* que nous donnés de temps en temps la corporation ? Peut-être sont-ils las du comique ? Patience, patience, le tragique viendra tôt ou tard.

Enfin l'éternel et sempiter McLeod est en liberté, malgré tout ce qu'on avait dit les journaux *loyaux* qui, à toute force, prétendaient qu'il allait être mis à mort sans rémission. Pour notre part nous remercions la divine providence de l'heureuse issue du procès de cet homme dont le nom répété jusqu'à satiété

finissait par nous crispier les nerfs. Les américains, ces ogres altérés de sang, régis par un gouvernement sans force et sans énergie au dire de nos loyaux, ont néanmoins su trouver assez de force pour le juger malgré les gros yeux que faisait l'Angleterre et assez de sagesse et de désintéressement pour tenir compte au prisonnier des contradictions qui se faisaient remarquer dans les témoignages. MacLeod est libre parceque le peuple américain connaît ses devoirs aussi bien que tout autre qui se fait gloire de le mépriser; et les journaux anglais en sont pour leurs bravades et le pied de nez de leur patrie, dont ils doivent prendre leur bonne part.

Maintenant, que l'on compare la modération de nos voisins au traitement de Grogan, à celui qu'éprouvèrent à leur arrivée à Montréal les prisonniers canadiens faits durant les troubles, à la réception qu'on fit à Québec aux condamnés américains, et l'on verra que la balance d'humanité et de civilisation est loin d'être en faveur des bretons qui ont cependant si haute opinion d'eux-mêmes.

MacLeod à son arrivée à Montréal a été fêté par les loyaux justement comme s'il avait été l'un des acteurs de la scène de Schlosser. Des gens qui se disent bien informés assument qu'à son débarquement on cria : *Vive le martyr de la fidélité*. Ce qui laisserait croire qu'on le supposait bien véritablement un des héros de la Caroline ! Singulière déduction que celle qu'on doit en tirer ! Que sont alors les témoignages qui sauvèrent l'accusé.

Autre bouffonnerie. Le *Transcript* de Montréal annonce que c'est à présent que l'Angleterre doit déclarer la guerre aux Etats Unis, parcequ'avant sa libération des hostilités n'auraient pu que mettre sa vie en danger. Nous allons donc trembler de plus belles et cela par la seule faute de nos belliqueux éditeurs qui déclarent la guerre, brûlent des flottes et exterminent des nations entières d'un seul revers de plumes. Farceurs d'Anglais, va !

Les AMATEURS TYPOGRAPHES donneront leur seconde représentation *Lundi* prochain, 25 du courant. Elle sera composée des *Fils du Rempaillieur*, de *Tony ou le Marchand de Canards*, comédie en 2 actes, qui n'a jamais été représentée en Canada, et de *Pours et le Pacha*. Comme cette soirée sera la dernière que les Amateurs Typographes pourront donner cette année, nous ne doutons pas que l'auditoire ne soit aussi nombreux et aussi respectable qu'aux précédentes; c'est au moins ce que nous fait augurer l'accueil des plus favorables qu'on a bien voulu leur faire *lundi* dernier.

EDOUARD TIVIERGE,

MARCHAND TAILLEUR,

Rue du Pont, No. 11, Faubourg St. Roch, Québec,

Informe respectueusement ses amis et le public en général qu'il a maintenant en vente un assortiment très considérable et des plus soignés de marchandises de goût et autres dans son genre d'affaires telles que toutes espèces de draps de pilote, de castor, draps imperméables, casimirs de toute espèce pour pantalons, ainsi que des patrons de vestes d'été et d'hiver. Il se charge d'exécuter avec soin, promptitude et à bas prix tous les ordres dont on voudra bien le favoriser.

A V I S.

POELES RUSSES.

Une compagnie des Poêles Russes est maintenant prête à recevoir des ordres pour l'érection de Poêles utiles et économiques. On peut en voir un échantillon tous les jours, depuis 8 heures jusqu'à 5, aux chambres d'encau de G. D. BALZARETTI, où les ordres seront reçus, ou à la manufacture, rue St. Vallier, No. 99.

JOS. SMOLENSKI.

Québec, 27 septembre 1841.